

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 25 avril dernier, le député de Marquette déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant d'intervenir pour maintenir la mission communautaire de l'Hôpital de Lachine qui est d'assurer des services hospitaliers et spécialisés y compris des services chirurgicaux et d'hospitalisation ainsi que des services d'urgence et d'ambulances avec des soins intensifs 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 (24/7) afin que la santé et la vie de la population ne soient pas mises en danger (541-20230425 et 542-20230425).

Le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) a déjà fait l'annonce du retour de l'Hôpital de Lachine vers une mission d'hôpital communautaire, et ce, progressivement jusqu'à l'automne 2023. Dans le cadre de cette mission communautaire en centre urbain, les services offerts seront ceux d'une urgence 24/7 avec l'accès pour les ambulances, la chirurgie et les unités de courte durée en médecine. En arrêt depuis des années, l'unité de soins intensifs de cinq lits de niveau 1 demeurera fermée et les patients nécessitant des soins intensifs seront stabilisés à l'urgence et transférés dans une unité du CUSM.

... 2

La reprise des services d'urgence 24/7 à l'automne est essentielle pour consolider l'équipe de soins, de professionnels et de médecins et pour assurer la formation nécessaire à la prise en charge des patients en fonction des recommandations émises par plusieurs instances externes, dont le Collège des médecins du Québec. Comme dans tous les services d'urgence d'un hôpital de niveau communautaire au Québec, la présence d'internistes permettra de veiller à la révision des processus afin d'assurer la fluidité des interventions et de consolider les équipes soignantes des unités de courte durée.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 23-MS-01567-07